

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Condé sur Iton
De : Prod'homme François <prodhommefrancois@gmail.com>
Date : 18/03/2022 10:57
Pour : <pref-epconde-sur-iton@eure.gouv.fr>

Je considère que Condé sur Iton a toute légitimité à quitter la commune nouvelle de Mesnil-sur-Iton car :

- d'une manière générale pour l'ensemble des communes dernièrement rattachées à Mesnil sur Iton, et en particulier pour Condé sur Iton, le processus de rattachement est entaché d'un déni de démocratie. Aucune concertation préalable de la population des communes concernées n'a été faite.
- le bassin de vie de Condé sur Iton n'a jamais été celui de Damville et de la nouvelle commune de Mesnil sur Iton.
- la carte scolaire de la commune, son identité, son histoire, son code postal, ses rattachements administratifs, la tournent naturellement vers le bassin de vie de Breteuil/Iton.
- Condé sur Iton est une commune rurale dynamique dont la majorité des habitants souhaitent garder l'indépendance de leur commune.
- Les habitants de Condé sur Iton sont profondément attachés au maintien de leur mairie, de la proximité que celle-ci leur procure.

Mercl.

PROD'HOMME François
9 rue des hirondelles
Boissy
27240 BUIS SUR DAMVILLE
06 52 23 46 51
prodhommefrancois@gmail.com